

Midi Libre (site web)

Inflation, Votre argent, Conso, jeudi 23 février 2023 426 mots

Inflation : âge, lieu de vie... faites-vous partie des Français les plus touchés par la hausse des prix en 2022 ?

Morgane Masson

Une étude de l'OFCE, publiée ce mercredi 22 février, détaille le profil des Français les plus durement touchés par l'inflation en 2022.

Qui a subi le plus fortement l'inflation en 2022 ? L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a publié ce mercredi 22 février une analyse des mesures budgétaires et du pouvoir d'achat en France en 2022 et 2023, qui dresse un bilan du "choc inflationniste" en fonction du profil des Français.

"Le choc d'inflation semble particulièrement corrélé à deux variables : l'âge de la personne de référence du ménage et la taille de l'unité urbaine de résidence", note ainsi l'observatoire.

Les plus âgés sont plus touchés

Dans le détail, en premier lieu, l'âge. Selon l'OFCE, ce sont les personnes les plus âgées qui subissent le plus durement la hausse des prix, notamment de l'énergie, mais aussi de l'alimentation. "Plus l'âge de la personne de référence est élevé, plus forte est l'exposition aux prix de l'électricité, du gaz et des produits alimentaires", avance l'étude.

À titre de comparaison, l'observatoire a calculé qu'un "ménage dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans connaît un taux d'inflation supérieur de 0,6 point par rapport à l'inflation moyenne". Pour les plus jeunes, des personnes de références dont l'âge se situe entre 30 et 40 ans, "l'inflation serait inférieure de 0,5 point par rapport à la moyenne, en lien avec de moindres dépenses alimentaires dans son panier de consommation.

Les plus urbains sont moins touchés

Autre facteur essentiel selon l'OFCE, le lieu de résidence. Ainsi, l'analyse met en exergue le fait que plus une personne vit à proximité d'une grande ville, moins elle est touchée par le choc de l'inflation. Comment expliquer ce paramètre ? "Deux facteurs expliquent le gradient d'inflation : les dépenses en carburant sont supérieures dans les petites communes tout comme les dépenses énergétiques pour le logement", répond l'observatoire.

Et les écarts sont assez importants selon l'OFCE, puisqu'un ménage en zone rurale subirait une inflation "supérieure de 1 point à la moyenne tandis qu'elle est inférieure de 0,8 point en agglomération parisienne".

De manière générale, l'observatoire souligne aussi que les mesures prises par le gouvernement en 2022, lorsqu'elles sont "non ciblées" ont contribué à réduire le choc de l'inflation. Sans dispositif public, tels que le bouclier tarifaire ou la ristourne à la pompe, sur les dépenses énergétiques, la perte d'achat moyenne aurait été estimée à 1310, alors que l'OFCE l'estime en 2022 à 560 euros.

